

Objet : grève du 20 juin

Chers Parents, Chers Responsables,

Vous l'aurez appris par les médias, ce lundi 20 juin est jour de manifestation nationale. Des perturbations sont donc attendues. Nous tenons à vous informer que l'Institut, dans ces circonstances, maintiendra la ligne de conduite qui a toujours été la sienne et qui est traduite dans son règlement d'ordre intérieur dans le point « Légitimité des motifs d'absence » du chapitre « Absences ».

Le mouvement et les perturbations sont prévus suffisamment à l'avance pour laisser à tout un chacun l'occasion de s'organiser et de prendre ses dispositions afin de garantir la présence de son enfant à l'école. Nous vous demandons donc de faire le nécessaire afin que votre enfant puisse vivre une session d'examens complète.

En effet, les périodes d'examens jouent un rôle important dans le processus de formation. Elles permettent aux élèves de vérifier leur degré de maîtrise des compétences enseignées et aux professeurs de certifier les acquis de leurs élèves. Vous comprendrez donc qu'il est nécessaire que les enseignants puissent fournir au conseil de classe des informations complètes, en ce y compris, le résultat des épreuves.

Convaincus que vous mettrez tout en œuvre pour garantir la présence de votre enfant et que vous le soutiendrez dans son processus de formation, nous vous prions, chers Parents, chers Responsables, de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Christine Delmelle
Directrice

Thibaut Desterke
Directeur adjoint